

"Et l'autocar pour invalides..." : ou l'autocar des jeunes

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **72 (1963)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684052>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De nombreuses écoles professionnelles ont organisé des manifestations qui ont permis de réunir déjà la belle somme de 70 000 fr. et l'on espère que d'autres imiteront leur exemple: il va néanmoins de soi que l'on invoque l'appui de généreux donateurs s'intéressant à ce bel effort constructif.

A l'année prochaine

Le 11 octobre 1963, nous l'avons dit déjà, la Casa a fermé ses portes jusqu'à l'été prochain. Pour la seconde fois, de nouveaux apprentis — quelquefois les mêmes, ils l'ont déjà promis — poursuivront les travaux de rénovation: trois p'tits coups de pioche, trois p'tits coups de marteau... Et ce sera la fin de la première phase qui sera suivie d'une nouvelle étape: l'or-

ganisation régulière de cours, de rencontres dont les programmes seront établis conformément aux trois principes de base de la Croix-Rouge de la Jeunesse: Entraide, protection de la santé, compréhension internationale. La Casa Henry-Dunant sera ouverte aux adolescents suisses — apprentis et élèves d'autres écoles — et à des adolescents d'autres nations également, et remplira ainsi parfaitement le rôle de « Centre de rencontre pour la jeunesse » que ses fondateurs ont voulu.

De plus, elle sera l'œuvre de la jeunesse suisse, comme l'a écrit le groupe des « pionniers » sur le Livre d'Or de la maison:

« Nous travaillons de bon cœur ici puisque notre peine servira à d'autres... »

Trois p'tits tours et puis s'en vont, mais leur œuvre demeure...
Ginette Bura

« ET L'AUTOCAR POUR INVALIDES... » (OU L'AUTOCAR DES JEUNES)

La Croix-Rouge suisse a pris une heureuse initiative: demander aux écoliers de tout le pays de concrétiser la commémoration du Centenaire de la Croix-Rouge en réunissant les fonds nécessaires à l'achat d'un, voire de deux « autocars pour invalides », dont l'existence répond à une réelle nécessité.

L'action a pris le départ sur le plan national, le lundi 28 octobre 1963, date anniversaire exacte de la fondation de la Croix-Rouge. Lors d'une émission radio-scolaire spéciale réalisée simultanément par les trois émetteurs nationaux, M. le Conseiller fédéral F.-T. Wahlen s'est adressé à tous les écoliers. Après leur avoir exposé la portée mondiale du mouvement philanthropique de la Croix-Rouge et le développement qu'il a pris depuis sa fondation, le chef du Département politique fédéral a invité les élèves de nos écoles à célébrer eux aussi le Centenaire de l'institution en participant à l'action « autocar pour invalides ».

Il existe en Suisse 17 000 invalides, auxquels s'ajoutent encore plusieurs milliers d'handicapés et de malades chroniques plus au moins gravement atteints.

Aussi, Pro Infirmis et les organisations médico-sociales intéressées au sort des invalides ont-elles salué avec enthousiasme ce projet d'« autocar pour invalides ». De nombreuses personnalités ont d'emblée accordé leur appui à sa réalisation et l'action est soutenue par un Comité de patronage groupant notamment le Conseiller fédéral F.-T. Wahlen et l'ancien Conseiller fédéral M. Petitpierre, le président de la Croix-Rouge suisse, des représentants des autorités religieuses, le président de Pro Infirmis, tous les chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique, les responsables des grandes associations d'éducateurs du pays et le directeur général des PTT.

Chaque écolier est invité à verser son obole et à participer à la mise sur pied d'actions collectives organisées dans le cadre scolaire.

Les adultes peuvent, s'ils le désirent, soutenir l'action des enfants et participer au financement de l'autocar en versant leurs dons, qui seront les bienvenus, au c. c. p. de la Croix-Rouge de la Jeunesse à Genève, No I. 1755.